



Assemblée générale ordinaire du 9 février 2021

EXEL Industries informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra le mardi 9 février 2021 à 10h30, dans l'auditorium du centre d'affaires Paris Victoire, 52 rue de la Victoire, 75009 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation est publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires. Il contient notamment l'ordre du jour de l'assemblée, le projet des résolutions qui seront présentées à l'assemblée et les principales modalités de participation et de vote à cette assemblée. Il est également disponible sur le site internet de la société, à la rubrique Investisseurs / Assemblées Générales.

Il ne sera pas proposé à l'assemblée de verser un dividende,

Les autres documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires et consultables sur le site internet de la société à partir du 19 janvier 2021, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur.

Prochains rendez-vous

Le 26 janvier 2021 après Bourse: chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2020-2021.

Le 9 février 2021, assemblée générale des actionnaires

Le 27 Avril 2021 après Bourse: chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2020-2021.

A propos d'EXEL Industries :

Le métier principal d'EXEL Industries est la pulvérisation, pour l'agriculture et l'industrie. Le Groupe est également présent sur les marchés de l'arrosage grand public et des arracheuses de betteraves. La vocation d'EXEL Industries est de se développer sur ses marchés grâce à une politique d'innovation permanente et à une stratégie d'internationalisation. EXEL Industries emploie 3 544 personnes dans 27 pays, sur les 5 continents.

*Euronext Paris, SRD Long only – compartiment B (Mid Cap)
indice EnterNext© PEA-PME 150 (Mnemo EXE / ISIN FR0004527638)*



VOS CONTACTS



Yves BELEGAUD
Directeur Général groupe
Yves.belegaud@exel-industries.com

Patrick TRISTANI
C.F.P.O / Relations Investisseurs
Patrick.tristani@exel-industries.com